

UNION PROFESSIONNELLE
RECONNUE EN 1962

MEMBRE DU
CONSEIL EUROPÉEN DES
URBANISTES (ECTP - CEU)
MEMBRE FONDATEUR DE
FOR URBAN PASSION-FUP

Le Conseil de Direction

Président	S. PEETERS
Secrétaire Général	J.-C. DE BRAUWER
Trésorière	C. FALLY
Conseiller	R. DAELE
Conseiller	P. LACONTE
Conseiller	X. MARIAGE
Conseiller	J. POLET

Délégué Région Bruxelles Capitale
Déléguée Région Wallonne
Délégué Communauté Germanophe

Siège social

Glaverbel building
Chaussée de La Hulpe, 166, bte 27
B-1170 Bruxelles
Téléphone : 02 514 17 43
e-mail : cub@urbanistes.be
site : http://urbanistes.be/cub/

Compte bancaire

IBAN BE30 0689 4191 6911
(attention nouveau compte bancaire)

Union professionnelle

A/AU 17.528-7049
N° d'entreprise 412.644.829

[NEWS](#)

[EMPLOIS](#)

[MEMBRES](#)

Table des matières

- Le Mot du Président
- Du rond-point au giratoire
- Prime corona de 598,81 euros bruts pour les indépendants durement touchés !
- Le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME
- Le billet d'humeur de Joseph Polet
- ECTP – CEU Proposition de case study pour le projet du Lincoln Land Institute
- Faites-vous entendre !

Le Mot du Président

Chères Membres,
Chers Membres,
Voici les congés d'été qui approchent à grands pas !
Il est temps de prendre un peu de recul. Nous vous proposons deux cartes blanches de nos confrères Joseph Polet et Jean-Claude de Brauwer. Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Serge

Du rond-point au giratoire

C'est le titre de l'excellent livre d'Éric Alonso, un vrai livre d'urbanisme (Éditions Parenthèses, 2005). « Une figure routière est apparue et prolifère dans l'espace urbain français. On l'appelle « giratoire, ou plus communément rond-point, nuance terminologique qui cache une ambiguïté : à la fois mouvement et forme.

Pour mieux saisir les contours de ce statut équivoque, cet ouvrage propose de reconstituer une généalogie qui nous conduit d'abord au cœur des forêts de chasse et des jardins classiques, puis, via les embellissements du XVIIIe siècle et le Paris d'Hausmann, jusqu'à la fin du XIXe siècle — moment décisif où les inventeurs d'une nouvelle science nommée « urbanisme » (Cerdà, Sitte, Stübgen) cherchent une solution aux conflits des voitures dans les carrefours urbains. Mais c'est à Eugène Hénard, en 1906, que l'on doit l'invention du « carrefour à giration », dispositif que les architectes du XXe siècle ne cesseront de reprendre et de décliner.

Si l'efficacité des carrefours giratoires en termes de circulation et de sécurité est désormais avérée, leur systématisation, issue d'une vision trop instrumentale de la voie, prive souvent cet équipement d'une approche urbanistique réfléchie.

Le billet d'humeur de Joseph Polet

Lettre à tous les demandeurs politiques, aux administrations, aux Conseillers en Aménagement du Territoire, aux promoteurs et autres décideurs au sujet des études urbanistiques et architecturales, aux membres de la Chambre des Urbanistes de Belgique, de l'Ordre des Architectes, à l'AABW et autres associations d'architectes...

J'imagine.

J'imagine des appels d'offres pour des études d'urbanisme (et d'architecture) débarrassés du critère du coût des études¹. Les honoraires ne sont pas un critère qui doit, même partiellement, emporter la décision.

Ils ne peuvent pas être considérés comme un gage de qualité mais bien comme les moyens nécessaires, indispensables et minimaux pour exécuter une tâche.

Rien à voir avec la question de la concurrence si chère à l'Europe commerciale. Nos bureaux d'études ne sont pas des sociétés commerciales mais bien des professions de services.²

J'imagine ainsi que le montant des honoraires est prévu dans le cahier des charges de l'appel d'offre³. Les candidats les acceptent ou non.

J'imagine que la CUB (et l'POA) auront donné les indications nécessaires pour établir les honoraires attendus.

Prendre en compte quelques éléments de base pour déterminer ceux-ci :

- le type de mission : PUR, SOL, GCU, SCD, tous types de projets d'architecture....
- les missions incluses ou non comme les NEI ou EIE, la programmations, faisabilité...
- la dimensions du territoire à étudier ou l'importance du programme
- la densité
- l'importance du ou des problèmes existants
- éventuellement, le caractère répétitif
-

J'imagine qu'au delà des droits d'accès et autres sélections qualitatives⁴, les critères d'attribution devraient ou pourraient être :

- la qualité de l'équipe des auteurs de projet
- les références, l'expérience

¹ Nous ne mettons pas en concurrence les honoraires des médecins, des notaires et autres fonctions de services que nous consultons mais bien leurs compétences...

² Nous ne mettons pas en concurrence les honoraires des médecins, des notaires, psychologues, professeurs...

³ Par exemple, le Foyer Wavrien – Société Wallonne du Logement indique le % des honoraires dans les appels d'offre et donc n'en fait pas un critère de sélection.

⁴ Référence à la législation sur les marchés publics: art.61 §2 de l'AR du 15/7/2011.

Au moment où un véritable réseau de giratoires-balises tend à réorganiser l'espace urbain, des architectes, paysagistes et artistes se penchent sur cette pièce du vocabulaire territorial courant. Ainsi, au travers de nombreux projets présentés, se dessinent les voies d'une possible réinvention du rond-point comme dispositif d'articulation majeur de la matrice viaire contemporaine. »

Néanmoins, on s'étonne qu'Éric Alonso n'évoque pas le mystère insondable du rond-point que tout usager de la route expérimente à la manière de M. Jourdain qui pratiquait la prose sans le savoir.

Arrivé à un giratoire, à un rond-point, celui qui veut continuer son chemin tout droit est forcé de faire demi-tour tandis que celui qui veut retourner sur ses pas, faire demi-tour en somme, n'y arrive qu'au prix d'un tour complet du dispositif routier.

JC B

Prime corona de 598,81 euros bruts pour les indépendants durement touchés !

Les indépendants qui ont bénéficié d'un droit passerelle corona pendant au moins 6 mois au cours de la période du 01.10.2020 au 30.04.2021 ont droit, sous certaines conditions, à une prime brute de 598,81 €. Que devez-vous savoir à ce sujet ?

Bénéficiaires. La prime est accordée une seule fois aux indépendants qui ont bénéficié d'une prestation financière (complète) pendant au moins 6 mois dans le cadre de la mesure de crise temporaire du droit passerelle :

- interruption forcée (en 2020 en 2021) ;
- soutien à la reprise (en 2020) ;
- baisse du chiffre d'affaires (en 2021).

En principe, seules les indépendants à titre principal ou ceux qui versent au moins les cotisations minimales des indépendants à titre principal peuvent en bénéficier.

Montant. Il s'agit d'une prime de 598,81 € brut. Après déduction d'une cotisation distincte de 16,5 %, cela représente environ 500 € nets. Elle peut être cumulée avec d'autres droits sociaux (tels que les revenus de remplacement).

Octroi. Si vous avez droit à cette prime, votre Caisse d'assurances sociales vous la versera automatiquement au plus tard le 30.09.2021. Si vous n'avez pas reçu de notification à cet effet au 01.09.2021, veuillez contacter votre Caisse d'assurances sociales avant le 15.09.2021 pour examiner les conditions.

Pour de plus amples informations : <https://www.inasti.be/fr/news/difficultes-suite-au-coronavirus>

Source : Loi du 18.07.2021, MB 29.07.2021.

Le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME

Le dossier de candidature a été déposé fin juin. Nous attendons un retour du secrétariat du Conseil.

- la philosophie, l'approche, la vision de l'aménagement du territoire, de l'architecture
- la qualité des propositions
- les références
- l'aide à la décision
- la disponibilité et la proximité
- la compréhension d'un contexte et/ou d'un programme
- la réponse apportée dans la candidature
- Etc...

J'imagine aussi que les documents d'appels d'offres sont rédigés correctement en apportant :

- la précision de la ou des questions posées
- l'énumération des objectifs
- une qualité des documents graphiques de base
- l'énoncé clair d'un programme
- la vision politique s'il y en a une

J'imagine que contre une rémunération à déterminer, la CUB et l'POA apportent les aides nécessaires pour la rédaction des appels d'offres, du montant des études et ainsi rendent un véritable service aux communes et décideurs.

Joseph Polet

ECTP – CEU Proposition de case study pour le projet du Lincoln Land Institute

Li Mei Tsien propose le projet Fontainas, au centre de Bruxelles, du bureau B612 Associates. Ce projet devrait répondre aux attentes du manifeste de l'ECTP-CEU en tant que projet urbain inclusif et juste pour toutes les communautés.

Le projet est particulièrement résilient, écologique, durable.

Par rapport aux thèmes repris par RE-START, le projet serait pertinent en terme de :

- ODD3 - Cadre de vie et de santé pour tous à tous les âges
- ODD9 - Infrastructures résilientes et durables favorisant l'innovation
- ODD11 - Contribution forte pour une ville et des établissements humains inclusifs sûrs, résilients et durables
- Valorisation des écosystèmes, Stratégie de récupération des eaux (nœuds et bassins d'orage)
- Lutte contre les îlots de chaleur urbaine, réchauffement du climat
- Développement social et économique du quartier

Faites-vous entendre !

N'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Merci d'envoyer un courriel à cub@urbanistes.be.